

LIVRET SPORT
CONDITIONS D'OBTENTION DES POINTS FIDÉLITÉS « La Carte »
Mise à jour le 19/08/2019

Le « Livret Sport » est réservé exclusivement aux porteurs de « La Carte ». L'adhésion au « Livret Sport » est gratuite et se fait directement en ligne ; Le « Livret Sport » permet de récompenser la pratique sportive des porteurs de la carte.

Pour adhérer au « Livret Sport », le porteur de la carte s'inscrit sur le site internet www.livretsport.fr grâce à son numéro de carte de fidélité et l'adresse email qui lui est rattachée. En cas de changement d'adresse email, il devra se rendre dans son espace fidélité afin et mettre à jour sa fiche client : <https://www.sport2000.fr/programme-fidelite/programme-fidelite.html>. L'inscription au programme « Livret Sport » est individuelle, un seul compte par carte fidélité pourra être rattaché au Livret Sport.

Le porteur de la carte qui adhère au « Livret Sport » devra synchroniser les données de ses applications et/ou montres connectées avec son compte Livret Sport. Les points acquis sur le programme « Livret Sport » remonteront automatiquement chaque semaine sur le compte fidélité « La Carte ».

Chaque activité permet au porteur de la carte de cumuler des points sur son compte fidélité « La Carte », en pratiquant l'une des six (6) activités proposées par le programme « Livret Sport » :

- La marche
- La course
- Le vélo
- La natation
- Le ski
- Le fitness & training

Le porteur de la carte ne pourra pas cumuler plus de 120 points fidélités « La Carte » par semaine au titre du « Livret Sport », soit l'équivalent de 240 points « Livret Sport ».


▪ **Barème des points Livret Sport**






2 points « Livret Sport » = 1 point généré sur le compte fidélité « La Carte »

Les points Fidélité sont générés en fonction du type de pratique, de la durée et/ou du rythme de la pratique sportive et ce chaque semaine sur le compte Fidélité du client selon la grille ci-dessous. Il ne peut être crédité qu'un nombre entier de points sur le compte « La Carte ». Par conséquent, si l'application du taux de conversion aboutit à un nombre décimal, le nombre de points crédités sera arrondi au nombre entier inférieur si la décimale est inférieure à 0,5 et au nombre entier supérieur si la décimale est supérieure à 0,5.

Exemple :

- 5 points acquis sur la semaine sur le « Livret Sport » aboutit à 2,5 points qui seront arrondis à 3 points sur le compte fidélité « La Carte ».
- 2,5 points acquis sur le « Livret Sport » aboutit à 1,25 points qui seront arrondis à 1 point sur le compte fidélité « La Carte ».

TYPE D'ACTIVITE	UNITÉ	POINTS ACQUIS « LIVRET SPORT »	EQUIVALENT POINTS FIDELITE
 Marche	1 km / 1000 pas	5 ↯	2.5

TYPE D'ACTIVITE	UNITÉ	POINTS ACQUIS « LIVRET SPORT »	EQUIVALENT POINTS FIDELITE
 Course	1 km	10 ⚡	5
 Vélo	1 km	2,5 ⚡	1,25
 Natation	1 km	40 ⚡	20
 Ski	1 km	5 ⚡	2.5
 autres activités (fitness, yoga...)	1min	1 ⚡	0,5

Les points acquis dans le cadre du « Livret Sport » seront ajoutées chaque semaine à la cagnotte fidélité reliée au compte « La Carte » de son titulaire. Ces points aboutiront à l'émission de chèques fidélité qui pourront être utilisés selon les mêmes conditions que lors du cumul de points fidélité liés aux transactions.

Dans le cadre de ce « Livret Sport », les statistiques des applications sportives seront traitées par Sport 2000 et son partenaire contractuel. Ce traitement de données à caractère personnel sera effectué dans le respect du Règlement Européen sur la protection des données personnelles.